

(Le texte en français suit le texte anglais)



## Stats and Stories

### Key Statistics of Canada Council Funding Grant Recipients

## Open Data Tables: Methodology

### Notes:

Notes are organized in order of column as ordered in the Open Data tables. If you have any questions or comments please contact the Research, Measurement and Data Analytics Section ([research@canadacouncil.ca](mailto:research@canadacouncil.ca)).

Column Title	Note
"Canada Council for the Arts Fiscal Year"	Figures are based upon information as at March 31. For this reason, the data does not reflect adjustments and cancellations after this date. As a result of changes in methodology, figures in this document are not necessarily comparable to figures in other documents created by the Canada Council for the Arts.
"Recipient Name"	Some artists, groups and organizations may be better known by an Alias or alternate name. In the case of co-recipients the name of the key recipient is reported. An individual artist, group or arts organization may receive more than one grant in a given year. For example, an individual artist or group may receive a project grant and a travel grant while an arts organization may receive a project grant and a core grant. Each grant is listed separately in the spreadsheet. The names in this list are the legal names of the artists, groups and arts organizations that received funding.
"Alias"	Some artists, groups and organizations may be better known by an Alias or alternate name.
"Recommended Amount"	Program staff, including the Program Officer and the Director, determine the grant amounts awarded to successful applicants. They follow the ranking order established by the peers and they take into consideration: eligible expenses and any peer comments about the applicant's budget; the amount requested by the applicant (a grant cannot exceed the amount requested); and, the budget allocation for the program, as determined by the Council's budget. In the case of core funding, recommendations are reviewed in consultation with the Director General of Arts Granting Programs. While peer assessment is the basis for the majority of the Canada Council's funding decisions, Council also makes use of internal assessments for some project grant components. Internal assessments are used to speed up the assessment process and allow quick responses for certain types of applications. Internal assessments are generally for grant applications submitted under program components focused on the impact of activities, and where there is no assessment of artistic merit (ex. travel grants). In some instances, the payment of the full amount is conditional upon the recipient adhering to specific reporting requirements. Some amounts may be affected by activity cancellations and those cancellations are not included in this dataset. For more information on the Council's decision-making process please visit our website: <a href="https://canadacouncil.ca/funding/funding-decisions/decision-making-process">https://canadacouncil.ca/funding/funding-decisions/decision-making-process</a> . Because of financial adjustments, only recommended amounts greater than \$5.00 are presented.
"Recipient Province (at the time of approval)"	All address information is the applicants address at the time of grant approval. "External" includes artists and groups with addresses outside of Canada as well as grant recipients of the Arts Abroad program Translation component.
"Recipient Postal Code (at time of approval)"	Postal codes are collected directly from applicants. Only the first 3 digits of postal codes for individuals are disclosed to respect their privacy.
"Census Area (at time of approval)" "Federal Riding (at time of approval)" "Federal Riding Code (at time of approval)"	Canada Council grants by federal riding and census areas were identified using the Postal Codes by Federal Ridings File (PCFRF) and the Postal Code Conversion File (PCCF) produced by Statistics Canada and licensed through Canada Post. This data reflects the current distribution of federal ridings and census areas.
"Canada Council for the Arts Program/Section" "Canada Council for the Arts Component / Program"	With the transition to the New Funding Model, there are results from the Canada Council's old funding model which was based on programs administered by disciplinary sections.

"Canada Council for the Arts Type of Support"	This column includes four categories: "Grant," "Canada Council Funded Prize," "Other Prize/Fellowship" and "CCUNESCO." The "Grant" category includes all funding to artists, groups and arts organizations through different programs and strategic funds. The "Canada Council Funded Prize" category includes all Prizes under parliamentary appropriation whereas the "Other Prize/Fellowship" category includes Prizes, endowments and fellowships that are not under parliamentary appropriation (endowed and/or donated). This table excludes: - Canada Council initiatives such as partnerships; - the recipients of Access Support funds as they are protected under the federal Privacy Act, for more information please visit the websites ( <a href="https://canadacouncil.ca/funding/strategic-funds/access-support">https://canadacouncil.ca/funding/strategic-funds/access-support</a> , <a href="http://laws-lois.justice.gc.ca/eng/acts/P-21/index.html">http://laws-lois.justice.gc.ca/eng/acts/P-21/index.html</a> ); and - the Public Lending Right Program (PLR), for more information please visit their website ( <a href="http://plr-dpp.ca/">http://plr-dpp.ca/</a> ).
"Canada Council for the Arts Type of Funding"	This column includes three categories: "Core funding," "Project funding" and "Prizes and Fellowships." The "Project funding" category includes all support that the Canada Council provides to artists and groups (e.g., travel, touring, artistic projects) and all non-core grants to organizations (travel, translation, research, production, etc.). The category "Prizes and Fellowships" includes all funding through the Prizes Section, both under parliamentary appropriation and not under parliamentary appropriation.
"Canada Council for the Arts Field of Practice"	While we acknowledge that "Indigenous arts" is not itself a field of practice, this category is used to identify the totality of diverse practices in arts and culture primarily funded through the Canada Council's Creating, Knowing and Sharing program. It is linked to the Canada Council's strategic commitment to increase support to Indigenous artists, groups, organizations and communities and is used solely for statistical and program administration purposes.



## Des chiffres, des histoires

Statistiques clés du financement du Conseil des arts du Canada

## Tableaux des données ouvertes : méthodologie

### Notes :

Les notes sont classées selon l'ordre des colonnes dans les Tableaux des données ouvertes. Si vous avez des questions ou des commentaires, veuillez communiquer avec le Service de la recherche, mesures et analyses des données ([recherche@conseildesarts.ca](mailto:recherche@conseildesarts.ca)).

Titre de la colonne	Note
« Exercice financier du Conseil des arts du Canada »	L'information reflète des données extraites en date du 31 mars. Pour cette raison, les données ne reflètent pas les ajustements et les annulations après cette date. À la suite de changements apportés à la méthodologie, les données du présent document ne sont pas nécessairement comparables aux données des autres publications créées par le Conseil des arts du Canada.
« Nom du bénéficiaire »	Certains artistes, groupes et organismes peuvent être mieux connus sous un pseudonyme ou un autre nom. Dans le cas des co-bénéficiaires, seul le nom du bénéficiaire principal est mentionné. Dans une même année, un artiste, un groupe ou un organisme artistique peut recevoir plus d'une subvention. Par exemple, un artiste ou un groupe peut recevoir une subvention de projet et une subvention de voyage, et un organisme peut recevoir une subvention de projet et une subvention de base. Chaque subvention est répertoriée séparément dans le tableur. Les noms figurant sur cette liste sont les noms officiels ou les dénominations sociales des artistes, des groupes et des organismes artistiques qui reçoivent du financement.
« Pseudonyme »	Certains artistes, groupes et organismes peuvent être mieux connus sous un pseudonyme ou un autre nom.

« Montant recommandé »	Le personnel des programmes, y compris l'agent de programme et le directeur, détermine les montants des subventions accordées aux candidats retenus. Ils suivent alors l'ordre établi par les pairs et prennent en considération les facteurs suivants : dépenses admissibles et commentaires des pairs au sujet du budget du candidat, montant demandé par le candidat (les subventions ne peuvent pas dépasser le montant demandé), et affectation du budget pour le programme, comme le détermine le budget du Conseil. Dans le cas des subventions de base, les recommandations sont examinées en consultation avec le directeur général, Programmes de subventions aux arts. Bien que l'évaluation par les pairs soit au cœur de la majorité des décisions de financement du Conseil, le Conseil utilise aussi des évaluations internes pour certaines composantes dans le cadre de subventions de projets. Les évaluations internes servent à accélérer le processus d'évaluation et permettent de répondre rapidement à certains types de demandes. Les évaluations internes ont généralement lieu dans le cas de demandes de subventions soumises pour des composantes de programmes qui s'orientent surtout sur l'impact des activités, et où il n'y a pas d'évaluation du mérite artistique (p. ex. : subventions de déplacements). Dans certains cas, le paiement du montant total est conditionnel au respect, par le bénéficiaire, de certaines exigences en matière de rapports. Certains montants peuvent être touchés par des annulations d'activités, et ces annulations ne sont pas incluses dans cet ensemble de données. Pour en savoir davantage sur le processus décisionnel du Conseil, veuillez visiter notre site web : <a href="https://conseildesarts.ca/financement/decisions-de-financement/processus-decisionnel">https://conseildesarts.ca/financement/decisions-de-financement/processus-decisionnel</a> . En raison des ajustements financiers, seuls les montants recommandés qui sont supérieurs à 5,00 \$ sont inclus.
« Province du bénéficiaire (au moment de l'approbation) »	L'information sur les adresses est fondée sur l'adresse des candidats au moment de l'approbation de la subvention. Le terme « Externe » inclut les artistes et les groupes dont l'adresse est à l'extérieur du Canada, ainsi que les bénéficiaires de subventions de la composante Traduction du programme Rayonner à l'international.
« Code postal du bénéficiaire (au moment de l'approbation) »	Les codes postaux sont recueillis directement auprès des candidats. Seuls les trois premiers chiffres des codes postaux des artistes ont été révélés afin de protéger leur vie privée.
« Territoire de recensement (au moment de l'approbation) » « Circonscription électorale fédérale (au moment de l'approbation) » « Code de la circonscription électorale fédérale (au moment de l'approbation) »	Les subventions du Conseil des arts par circonscription électorale fédérale et par territoire de recensement ont été repérées à l'aide du Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (FCPEF) et du Fichier de conversion des codes postaux (FCCP), produits par Statistique Canada et autorisés par Postes Canada. Les données reflètent la distribution actuelle des circonscriptions fédérales et des territoires de recensement.
« Programme ou service du Conseil des arts du Canada » « Titre du programme ou de la composante du Conseil des arts du Canada »	Avec la transition vers le nouveau modèle de financement, il s'agit des résultats de l'ancien modèle de financement du Conseil des arts du Canada, qui se fondait sur des programmes administrés par des services disciplinaires.
« Type de soutien du Conseil des arts du Canada »	Cette colonne comprend quatre catégories : « Subvention », « Prix financé par le Conseil des arts du Canada », « Autre prix ou bourse » et « CCUNESCO ». La catégorie « Subvention » comprend le financement accordé aux artistes, aux groupes et aux organismes artistiques au moyen de différents programmes et fonds stratégiques. La catégorie « Prix financé par le Conseil des arts du Canada » comprend tous les prix financés grâce aux crédits parlementaires, tandis que la catégorie « Autre prix ou bourse » comprend les prix et bourses qui ne sont pas financés par des crédits parlementaires, mais plutôt par des dotations ou des dons. Ce tableau exclut : - Les initiatives du Conseil, comme les partenariats; - Les bénéficiaires du Soutien à l'accès, puisqu'ils sont protégés par la <i>Loi sur la protection des renseignements personnels</i> . Pour en savoir plus, veuillez visiter les sites web suivants : <a href="https://conseildesarts.ca/financement/fonds-strategiques/soutien-a-l-acces">https://conseildesarts.ca/financement/fonds-strategiques/soutien-a-l-acces</a> , <a href="https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/P-21/index.html">https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/P-21/index.html</a> ; et - Le Programme du droit de prêt public (DPP). Pour en savoir plus à ce sujet, voir le site web suivant : <a href="http://plr-dpp.ca/">http://plr-dpp.ca/</a> .
« Type de subvention du Conseil des arts du Canada »	Cette colonne compte trois catégories : « Subvention de base », « Subvention de projets » et « Prix et bourses ». La catégorie « Subvention de projets » comprend le financement accordé par le Conseil aux artistes et aux groupes (p. ex. : déplacements, tournée, projets artistiques) et le financement hors subventions de base aux organismes artistiques (déplacements, traduction, recherche, production, etc.). La catégorie « Prix et bourses » inclut tout le financement accordé grâce au service des Prix, que ce soit en vertu de crédits parlementaires ou
« Champ de pratique du Conseil des arts du Canada »	Bien que nous reconnaissons que les « arts autochtones » ne sont pas en soi un champ de pratique, cette catégorie sert à identifier l'ensemble des diverses pratiques artistiques et culturelles financées principalement par le programme Créer, connaître et partager du Conseil des arts. Il est lié au engagement stratégique du Conseil d'accroître le soutien aux artistes, aux groupes, aux organismes et aux communautés autochtones et n'est utilisé qu'à des fins statistiques et administratives.